

FICHE DE POSTE
Psychomotricien(ne) temps complet

ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL/ MAS ST EXUPERY

MAS SAINT-EXUPERY

PERSONNE A CONTACTER POUR RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Nom, fonction : M. François-Jérôme AUBERT

Directeur adjoint référent de la MAS : Mme HEGUY- WEIDEMANN

Cadre socio-éducatif (FF) : Mme A. DURANEL

Téléphone : 05 55 43 10 39 ou 12 75

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction (et/ou grade) et métiers : PSYCHOMOTRICIEN

Catégorie : A

Position dans la structure :

- **Liaison hiérarchique :**

Directeur adjoint en charge de la MAS St-Exupéry

Direction des ressources humaines CHE

Direction des soins CHE

- **Liaisons fonctionnelles :**

Cadre socio-éducatif de la MAS St Exupéry

Equipe pluridisciplinaire de la MAS (ergothérapeute, masseur kiné, psychologue, personnels éducatifs et soignants)

Médecin psychiatre référent de la MAS et Médecin somaticien.

Mode de fonctionnement : Le temps de travail est organisé sur la base d'une quotité hebdomadaire de 38 H 20 - 7h 40 par jour. Les congés annuels sont calculés sur la base de 25 jours + 3 pour un temps complet et une présence en année pleine.

Présentation de la structure : la MAS St Exupéry à vocation à recevoir 55 résidents adultes de tous âges.

Ceux-ci peuvent relever tant de handicaps rares, de polyhandicaps, de troubles du spectre autistique.

La MAS St Exupéry a développé des projets novateurs, est porteuse tant grâce aux politiques publiques spécifiques que de par son rattachement au CH Esquirol, d'une politique de formation ambitieuse.

Les liens avec le CH Esquirol se font au travers de la filière de Réhabilitation, dont est porteur le praticien hospitalier en psychiatrie référent de la MAS, au travers de l'unité de soins somatiques dédiée « Handi-Consult » portée par le médecin somaticien présent à la MAS.

Le CH Esquirol porte une unité de Recherche qui a vocation à traiter du champ de la réhabilitation et de la rééducation notamment dans le champ de la psychomotricité et des

représentations.

MISSIONS DU POSTE

Mission générale :

1. Participation à la mise en place du projet d'accompagnement personnalisé des résidents (troubles du spectre autistique, handicap vieillissant, déficience intellectuelle légère à profonde...) présentant des troubles du comportement et des personnes avec déficience intellectuelle développant des troubles de la personnalité.
2. Partage de pratiques et transmission de savoirs adaptés à la prise en charge de résidents avec l'équipe éducative.
3. Réalisation des bilans des capacités psychomotrices de chaque résident, à l'entrée et réévaluation régulière systématique fixée à chaque évaluation, ou à la demande du médecin référent.
4. Partage des évaluations, préconisations dans chaque dossier patient ;
5. Organisation et traçabilité de la prise en charge individuelle ou de petits groupes avec les outils et techniques choisis : participation au projet « éducation sensorielle » en voie de déploiement.
6. Synchronisation des évaluations, interventions et bilans avec les autres intervenants de rééducation (ergothérapeute et kinésithérapeute).
7. Participation à l'évaluation des pratiques professionnelles, à la sensibilisation, à la bientraitance, promotion d'une réflexion éthique.

Activité principale :

1. Réalisation de bilans spécifiques dans le cadre des bonnes pratiques.
2. Réalisation de bilans et tests à l'admission, puis de façon régulière selon les recommandations de bonnes pratiques – Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles - ou sur sollicitation de l'équipe éducative et prescription médicale (psychiatre et /ou somaticien référent).
3. Réalisation des soins de rééducation et de stimulation sensorielle adaptés ; évaluation régulière synchronisée avec les autres acteurs de la rééducation.
4. Partage et traçabilité des observations, préconisations lors des staffs/ synthèses et dans le dossier individuel du résident (dossier patient informatisé : D.P.I).
5. Evaluation conjointe des prises en charge psycho-éducatives rééducatives et des projets personnalisés.
6. Sur validation médicale, rédaction de fiches de conseil à destination des aidants (lors des sorties et retour au domicile), si besoin rencontre et partage d'information avec la famille/les aidants.
7. Analyse, évaluation d'une situation et élaboration d'un diagnostic psychomoteur et actualisation régulière.
8. Conception, conduite et évaluation d'un projet d'intervention en psychomotricité.

Missions spécifiques :

- Participation aux réunions internes (synthèses, coordination, d'unité de vie) ;
- Contribution au rapport d'activité de la structure ;
- Force de proposition au sein de l'équipe pour les projets et appels à projets du champ du Handicap ;
- Participation aux formations organisées dans le service ;
- Encadrement d'étudiants en stage.

COMPETENCES REQUISES

Qualifications :

Diplôme d'Etat de psychomotricité.

Une expérience professionnelle ou en stage de formation dans le champ du handicap ou du polyhandicap sera recherchée.

Les formations spécifiques seront appréciées : par exemple de l'Autisme ou DU Déficience Intellectuelle/ Handicap Mental.

Les formations complémentaires pourront être sollicitées à la prise de poste.

Savoir - Faire :

- Contribuer au diagnostic clinique et à l'évaluation des compétences et des habiletés du résident ;
- Ajuster les préconisations d'accompagnement et les règles de bonnes pratiques en fonction des caractéristiques et du profil de chaque résident ;
- Savoir cerner l'environnement du patient (psychologique, familial, social) ;
- Faire preuve d'imagination pour créer des exercices de rééducation individualisés adaptés aux patients de l'unité ;
- Utiliser tous les outils de communication et de médiation thérapeutique à sa disposition avec des supports divers et variés (art plastique, musique, danse, vidéo...) ;
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel ;
- Avoir des capacités d'écoute, de la patience, une attention bienveillante et le sens de la pédagogie afin de favoriser l'alliance thérapeutique ;
- Avoir un intérêt pour la participation à la recherche dans le cadre du Handicap et de la santé mentale ;
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.

Savoir - Etre :

- Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Relative autonomie dans le choix des pratiques thérapeutiques et les modes d'intervention répondant aux objectifs fixés par la prescription médicale ;
- Développement de ses connaissances propres ;
- Investissement personnel, écoute ;
- S'inscrire dans une vision holistique et humaniste.